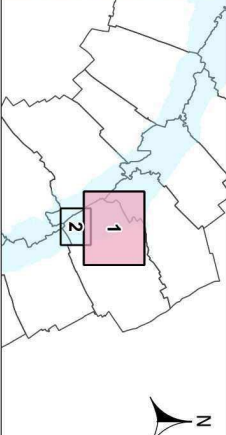


**Plan de Prévention du Risque
inondation de la Seine aval**
CARTE DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

DROUPT-SAINT-BASLE
n°1 sur 2



Echelle : 1/ 10 000e



Limites administratives

Limites communales

Zonage réglementaire

- Zone "Rouge" :
Champ d'expansion
des crues ou
zones en eaux en
permanence
- Zone "Bleu Foncé" :
Secteurs urbanisés
en zone d'aléa fort
- Zone "Bleu Moyen" :
Secteurs urbanisés
ou en projet
en zone d'aléa moyen
- Zone "Bleu Clair" :
Secteurs urbanisés
ou en projet
en zone d'aléa faible

Sources : BD Ortho®, BD TOPO®, IGN
V1.1 - Déc 2019 - RGF93-Lambert-93



Page n°10 sur 67

Révision approuvée le
9 janvier 2020